**PLAINTE : NUISANCE ENVIRONNEMENTALE**

***A ENVOYER PAR COURRIER, PAR MAIL OU PAR FAX A :***

|  |
| --- |
| BRUXELLES ENVIRONNEMENT Division Inspectorat et sols pollués Avenue du Port 86c/3000 B-1000 Bruxelles  Courriel : inspection-inspectie@environnement.irisnet.be Fax : 02/775 75 05  |

# Préambule

Les plaintes déposées à Bruxelles Environnement ne sont pas anonymes.

En effet, tout document ou témoignage relatif au non-respect d’une norme contrôlée par Bruxelles Environnement sera versé dans un dossier qui pourra, en temps utile, être consulté par la personne suspectée d’avoir contrevenu à cette norme. Pour respecter les droits de la défense du contrevenant, aucune anonymisation ne peut intervenir dans ce cadre.

Votre plainte doit être introduite auprès de Bruxelles Environnement, Division Inspectorat et sols pollués :

* soit par courrier électronique à l’adresse : inspection-inspectie@environnement.brussels
* soit par courrier à l’adresse : avenue du Port 86c, boîte 3000 à 1000 Bruxelles

## Urgence de la situation

Si vous pensez que la nuisance représente un **risque grave** d'incidence négative sur la santé humaine, les eaux ou les espèces et habitats naturels protégés, vous pouvez téléphoner à notre numéro d’urgence destiné aux plaintes prioritaires : **02/775.78.70**.

## Signalement de la nuisance

S’agit-il du premier signalement de la nuisance ? [ ]  OUI [ ]  NON

Dans le cas où vous avez déjà un reçu un courrier vous informant de l’ouverture d’un dossier concernant votre plainte, pouvez-vous nous communiquer :

* Le numéro de dossier :
* Le nom de l’agent en charge de votre dossier :

## Formulaires de plainte spécifiques

Des **formulaires de plainte spécifiques** existent pour les types de nuisance repris ci-après. Nous vous invitons à les utiliser s’ils concernent la nuisance pour laquelle vous souhaitez porter plainte.

Pollution sonore et vibratoire

*Exemples : Bruit de voisinage, vrombissement d’un moteur d’un groupe frigorifique, …*

<https://environnement.brussels/thematiques/bruit/porter-plainte>

Pollution par radiation non ionisante

*Exemples : Antenne GSM, …*

<https://environnement.brussels/thematiques/ondes-et-antennes/quelles-sont-les-normes/se-plaindre-dune-exposition-un-champ>

Nuisance relative au bien-être animal

*Exemples : Maltraitance animale, activité d’élevage non déclarée, …*

<https://environnement.brussels/forms/formulaire-de-plainte-bien-etre-animal?view_pro=1&view_school=1>

## Plainte hors compétence

Certaines nuisances environnementales ne relèvent pas de la compétence de Bruxelles Environnement, notamment :

* Le bruit du moteur d’une voiture à l’arrêt sur la voie publique ;
* Le bruit occasionné par des personnes qui parlent sur la voie publique ;
* Nuisances olfactives causées par les activités d’un restaurant ;
* Nuisances lumineuses.

Vous pouvez consulter notre site web afin de savoir si votre plainte entre dans notre champ de compétences :

<https://www.bruxellesenvironnement.be/>

## Gestion des données à caractère personnel de la plainte

Les données à caractère personnel que vous nous transmettez sont traitées par Bruxelles Environnement à des fins d’inspection, de prévention, de constatation et de répression des infractions en matière de bruit, en vertu de l’ordonnance relative à la lutte contre le bruit en milieu urbain et de ses arrêtés d’exécution et du Code du 25 mars 1999 de l'inspection, la prévention, la constatation et la répression des infractions en matière d'environnement et de la responsabilité environnementale.

Pour plus d’informations, voyez [notre politique de protection des données](https://environnement.brussels/bruxelles-environnement/mentions-legales#1).

Vous pouvez retirer votre consentement, accéder, rectifier et supprimer vos données en nous contactant par e-mail (inspection-inspectie@environnement.brussels) ou par courrier (Bruxelles Environnement, Inspectorat et sols pollués, avenue du Port 86C/3000, 1000 Bruxelles).

# Coordonnées des intervenants

|  |
| --- |
| **Plaignant** |
| M. |  | Mme |  | Mlle |  | Nom |  | Prénom |  |
| Rue |  | N° |  | Boîte |  | Etage |  |
| Code postal |  | Commune |  |
| Téléphone |  | GSM |  |
| Courriel |  |
| **Personne à contacter (si différente du plaignant)** |
| M. |  | Mme |  | Mlle |  | Nom |  | Prénom |  |
| Téléphone |  | GSM |  |
| Courriel |  |
| **Responsable de la nuisance** |
| M. |  | Mme |  | Mlle |  | Nom |  | Prénom |  |
| Nom de l’entreprise |  |
| Rue |  | N° |  | Boîte |  | Etage |  |
| Code postal |  | Commune |  |
| Téléphone |  | GSM |  |
| Courriel |  |

# Description de la nuisance

## Type de nuisance

Pollution de l’air [ ]  OUI [ ]  NON

*Exemples : odeur de mazout, odeur de gaz, évacuation des gaz de combustion d’une installation de chauffage, …*

Pollution de l’eau [ ]  OUI [ ]  NON

*Exemples : Traces d’hydrocarbures dans un plan d’eau, rejet d’évacuation d’eau usée, …*

Nuisance relative aux déchets [ ]  OUI [ ]  NON

*Exemples : Dépôt de déchet dans un espace vert, absence de tri des déchets, utilisation de sacs plastiques non réglementaires, …*

Nuisance relative l’efficacité énergétique des bâtiments [ ]  OUI [ ]  NON

*Exemples : Absence d’indication de la performance énergétique dans la publicité d’un bien mis en vente ou en location, entretien insuffisant d’une installation de chauffage, …*

Nuisance relative à la nature [ ]  OUI [ ]  NON

*Exemples : Abattage et élagage d’arbre, détention d’espèce protégée, intervention non autorisée dans un espace vert protégé,…*

Autre nuisance :

## Localisation de la nuisance

|  |
| --- |
| **Lieu d’où provient la nuisance** (à compléter si adresse différente de celle du responsable) |
| Rue |  | N° |  | Boîte |  | Etage |  |
| Code postal |  | Commune |  |
| **Lieu où la nuisance est perçue** |
| Rue |  | N° |  | Boîte |  | Etage |  |
| Code postal |  | Commune |  |
| Intérieur (avec fenêtre ouvertes ou fermées) |  |
| Locaux concernés |  |
| Extérieur (terrasse, jardin, toit, voie publique, …) |  |
| Lieux concernés |  |
| Informations supplémentaires |  |

## Temporalité de la nuisance

Date de la première perception de la nuisance :

Date de la dernière perception de la nuisance :

Fréquence de la nuisance (une fois par semaine, le matin seulement, …) :

Informations supplémentaires :

# Schéma de la situation

Vous pouvez représenter de manière schématique la gêne occasionnée par la nuisance. Sur le schéma (qui doit être le plus complet possible et qui peut être un dessiné à main levée) doivent se trouver les renseignements suivants :

* le lieu d’où provient la nuisance;
* le lieu où la nuisance est perçue;
* la dénomination et l'adresse de tous les lieux.

Vous trouverez à la plage suivante un exemple de schéma.



#  Contacts établis dans le cadre la plainte

Avez-vous pris contact avec le **responsable de la nuisance** ? [ ]  OUI [ ]  NON

Résultat :

Avez-vous pris contact avec votre **administration communale** ? [ ]  OUI [ ]  NON

Résultat :

Coordonnées de la personne de contact (nom, téléphone, adresse mail) :

Avez-vous pris contact avec le **service médiation de votre Commune** ? [ ]  OUI [ ]  NON

Résultat :

Coordonnées de la personne de contact (nom, téléphone, adresse mail) :

Avez-vous pris contact avec la **police** ? [ ]  OUI [ ]  NON

Résultat :

Coordonnées de la personne de contact (nom, téléphone, adresse mail) :

Avez-vous pris contact avec les **pompiers** ? [ ]  OUI [ ]  NON

Résultat :

Coordonnées de la personne de contact (nom, téléphone, adresse mail) :

Autres prises de contact :

# Informations supplémentaires

Nous vous encourageons à nous fournir toute information supplémentaire concernant la nuisance : plans, photos, copies de courriers, …

# Valeur du formulaire

Toutes les informations reprises dans le présent formulaire sont susceptibles d’être utilisées dans le cadre de poursuites judiciaires.